

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le 9 septembre

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

**Présents :** Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CROS Jérôme - VISTE- ESTIEU Muriel  
SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - BERNARD- BERMOND  
Delphine - CARME Cédric - VIDAL Alain - GIMENO Nicole - DURAND  
Julie - KESZNER Patricia - GIL COSTA Francisco- FABRE Claude -  
CATHALA-SUC Nicole - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine -  
ANTHONY DURAND

**Ont donné pouvoir :** Françoise CANOVAS à Nicole GIMENO  
Delphine BERMOND BERNARD à Jérôme CROS  
Magali NEGRE à Nicole CATHALA-SUC

**Absent :** /

**Secrétaire de séance :** Christian SEGUIER

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'OPERATION  
FACADE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une demande de subvention dans le cadre de « l'opération façades » a été présentée par la SCI CABROL, pour l'immeuble dont il est propriétaire situé 37 bis av de la Méditerranée pour un montant de travaux de 5166,76 TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE l'octroi d'une subvention de 25% du montant des travaux, donc un montant de 1291.69 € à la SCI CABROL.

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 15 septembre 2022

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 16 septembre 2022

Le Maire  
Alexis MOURET

